

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Suffrages exprimés</u> : 13	<u>Pour</u> : 13 (10+ 3 proc)	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille quinze, le dix-huit Août, à 18 heures, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la Présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC.

Date de la convocation : 11 Août 2015

Etaient présents : MM. les Conseillers Municipaux :

ABBES Jean Gérard	<u>Absent</u>	JULIEN Monique	<u>Absente</u>	MOUTIER Chantal	<u>Absente</u>
BARTEAU Etienne	POUR	LEONARD Roger	POUR	PELLEVOISIN Joël	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MALLE MANCHE Valérie	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
CHABOT-LALAY Patricia	POUR	MARENDA Yoann	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
GRASSET Marie-Madeleine	<u>Absente</u>	METIFEU Francis	<u>Absent</u>	ROUMAT Gérard	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S):

Jean-Gérard ABBES

Monique JULIEN (pouvoir donné à Monsieur Roger LEONARD)

Francis METIFEU (pouvoir donné à Monsieur Pierre PEYRAZAT)

Chantal MOUTIER (pouvoir donné à Monsieur Bernard BAZINET)

ABSENT: Marie-Madeleine GRASSET

SECRETAIRE DE SEANCE : Etienne BARTEAU

2015 – 44 Convention d'Assistance Technique ATD à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire explique que suite au projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité du foyer rural, il est nécessaire de solliciter l'Agence Technique Départementale pour élaborer le cahier des charges de consultation et le recrutement du maître d'œuvre qui sera chargé de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accepter la convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage avec l'ATD et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le Maire certifie sous sa Responsabilité le caractère Exécutoire de cet acte.
M. Pierre PEYRAZAT

Pour copie conforme en Mairie, le 24 Août 2015
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la Sous-Préfecture le :
Commune d'Augignac
Affichage le 24 Août 2015

